

Site Natura 2000
« Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR
8301072



Bilan annuel d'activité
Année 2014



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : accueil@haut-allier.com



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales



Sommaire

SOMMAIRE	1
I. PREAMBULE	2
II. ANIMATION DU SITE	3
1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE	3
1.1 <i>Animation des contrats Natura 2000</i>	3
1.2 <i>Contrats Natura 2000 agricoles</i>	3
1.3 <i>Animation de la Charte Natura 2000</i>	5
2. EVALUATIONS D’INCIDENCES	6
3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	6
4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	7
4.1 <i>Création / mise à jour d’outils de communication, média</i>	7
4.2 <i>Prise de contact avec des partenaires potentiels</i>	7
4.3 <i>Communication / Animation auprès de scolaires</i>	8
4.4 <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site</i>	8
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	9
5.1 <i>Suivi des autres démarches en lien avec le site</i>	9
6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE	10
6.1 <i>Organisation de la gouvernance du site</i>	10
6.2 <i>Gestion administrative et financière</i>	10
III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2014 SUR LE SITE “LACS D’ESPALEM ET DE LORLANGES”	12
1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE	12
2. SYNTHESE FINANCIERE	13

I. Préambule

Le site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR 8301082 a été désigné en 1999 au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2009 et 2010 par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, et validé en Comité de pilotage le 2 juillet 2010. Le site, d'une surface totale de **67 hectares**, est composé de deux secteurs distincts géographiquement. L'un se situe au niveau du Hameau de La Pénide, commune d'Espalem, et l'autre se trouve juste au-dessus du lotissement du village de Lorlanges. La caractéristique du site est la présence de plusieurs lacs dits « de chaux », des dépressions circulaires sur les plateaux basaltiques de relative faible profondeur. Ces dépressions humides abritent **deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire**, à savoir le Sonneur à Ventre Jaune et le Triton Crêté. Près de **16 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire** sont également présents : prairies maigres de fauche, pelouses sèches, lacs eutrophes naturels et eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes.

Le Président du Comité de pilotage est depuis 2011 M. Didier Soulier, maire de Lorlanges.

Le SMAT du Haut-Allier assure l'animation de ce site depuis 2011, première année d'animation. Ses missions se répartissent ainsi :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site sur la période 01/01/2014 – 31.12.2014, qui représente la 4^{ème} année d'animation par le SMAT du Haut-Allier. Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2013-35.

Cette année, 25 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges ».

II. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

1.1 Animation des contrats Natura 2000

En 2014, un projet expérimental de mise en pâturage des parcelles du lac de Lorlanges a été opéré. Le CEN Auvergne, avec l'appui de l'animateur du site, a pris contact avec des exploitants agricoles disposant de vaches de race Highlands, a priori adaptées à ce type de milieu humide. Sylvie Monier et Stéphane Hékimian, domiciliés à Apchat (63), par ailleurs responsables de la Mission Haies Auvergne, ont mis en pâturage plusieurs animaux de leur exploitation sur le site du lac de Lorlanges, dans le cadre d'un plan de gestion établi à l'aide de Cyril Agreil, de la société SCOPELA (intervenant à la formation « Gestion des prairies naturelles », voir ci-dessous).

Cette expérimentation doit permettre d'évaluer l'opportunité de la mise en place d'un contrat Natura 2000 sur ce site, destiné à l'ouverture et à l'entretien par pâturage du site du lac de Lorlanges, actuellement en cours d'embroussaillage. Pour rappel, les mémoires locales relatent un temps où ces parcelles étaient fauchées. Le maintien d'habitats naturels de type « Prairies naturelles de fauche » sera donc recherché dans le cadre de ce potentiel contrat. Un premier bilan sera effectué en début d'année 2015, les orientations de gestion et les outils financiers permettant de les conduire seront alors abordés.

1.2 Contrats Natura 2000 agricoles

Nouvelle programmation de mesures agro-environnementales

Les engagements en mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) du site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » ont été effectués en 2011 et prendront fin au 15 mai 2015, ce qui n'avait pas été annoncé au moment de la contractualisation (les contrats étaient alors prévus pour une durée de 5 ans).

L'année 2014 est une année de transition au niveau de la Politique Agricole Commune, qui permet le financement de ces contrats. Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont vu le jour avec la programmation 2014-2020 de la PAC. Par rapport aux anciennes MAET, de nouvelles mesures ont été créées, d'autres maintenues, certaines modifiées et d'autres supprimées. Du reste, l'autorité de gestion des fonds FEADER (grâce auxquels sont financées les mesures agro-environnementales) est désormais le Conseil Régional.

Le Conseil Régional d'Auvergne a lancé un appel à candidatures pour l'émergence de Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) portés par des opérateurs à l'échelle de territoires « cohérents. Les PAEC doivent intégrer le plus d'enjeux possibles parmi les quatre qui ont été identifiés à l'échelle auvergnate par l'autorité de gestion :

- Biodiversité (sites Natura 2000)
- Préservation de la ressource en eau (Aires d'alimentation de captages prioritaires, zones vulnérables, périmètres de contrats territoriaux)
- Séquestration du carbone (maintien des prairies naturelles en zones à risque de « céréalisation »)
- Préservation des zones humides (à rattacher à l'enjeu biodiversité ou à l'enjeu eau).

C'est ainsi que le SMAT du Haut-Allier s'est positionné comme opérateur sur trois territoires, dont l'un était « Sianne et bas-Alagnon ».

L'animateur du site a contribué à l'élaboration de la pré-candidature aux PAEC au cours de l'été et de l'automne 2014, avec la collaboration de structures telles que la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire, le Syndicat interdépartemental de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL), le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne), le Syndicat intercommunal de gestion de la Loire et de ses affluents (SICALA), mais aussi les animatrices des SAGE Haut-Allier et Allier Aval.

Le dossier PAEC « Sianne et bas-Alagnon » présenté au Conseil Régional le 30 septembre intégrait les zonages à enjeux suivants :

- Biodiversité : Sites Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » et « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon ». Dans ce cadre sont essentiellement visées les prairies naturelles de fauche et les pelouses sèches d'intérêt communautaire.
- Préservation de la ressource en eau : 3 communes du PAEC étaient concernées par le projet d'extension des zones vulnérables, l'ensemble du territoire étant couvert par le contrat territorial « Alagnon ».
- Séquestration du carbone : Seule la commune de Lempdes-sur-Alagnon apparaît sur le zonage auvergnat défini par les services de l'Etat (DRAAF).

Type de milieu	Engagement ou combinaison d'engagements	Montant unitaire (Montant plafond selon PDR Auvergne)	Montant total (Montant plafond selon PDR Auvergne)
Pelouse sèche	HERBE 03	148,20	148,20 €/ha/an
	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an
	HERBE 01 HERBE 03 HERBE 04	18,86 148,20 56,58	223,64 €/ha/an
	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an
Prairie pâturée	HERBE 03	148,20	148,20 €/ha/an
	HERBE 01 HERBE 03 HERBE 04	18,86 148,20 56,58	223,64 €/ha/an
	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an

Source : *Projet agro-environnemental et climatique – Territoire « Sianne et bas-Alagnon »*, Septembre 2014, SMAT du Haut-Allier

Le tableau suivant résume les mesures à engagements unitaires proposées dans le cadre de ce projet agro-environnemental et climatique (les chiffrages ont été calculés selon les données disponibles au moment de la rédaction du PAEC) :

Par ailleurs, la MAE « Système herbager et pastoral » a été proposée sur les zonages à enjeu eau et à enjeu « Séquestration du carbone ». Le montant unitaire est estimé à 80€/ha/an de surfaces en herbe engagées.

Cependant, le dossier ainsi présenté n'a pas été retenu par l'autorité de gestion, qui invite à renouveler une candidature à l'occasion d'un prochain appel à projets. L'année 2015 devrait donc voir l'élaboration d'un nouveau PAEC intégrant le site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges ».

L'ensemble du dossier de candidature est disponible en version électronique sur demande auprès du SMAT du Haut-Allier.

1.3 Animation de la Charte Natura 2000

En 2013, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a fait l'acquisition d'une parcelle située en bordure du Lac Long, sur la commune d'Espalem. La gestion de cette parcelle est confiée à un agriculteur du village de La Pénide, dans le cadre d'une convention d'occupation précaire.

Le CEN a souhaité que cette parcelle soit gérée conformément à la Charte Natura 2000 du site, et a donc souhaité contractualiser. L'animateur a préparé le dossier de contractualisation (Formulaire, pièces administratives, cartes) puis après l'avoir fait signer à l'exploitant agricole gestionnaire de la parcelle, l'a envoyé au CEN Auvergne pour signature définitive puis envoi à la Direction départementale des territoires.

Les caractéristiques de l'engagement sont synthétisées dans le tableau suivant :

Commune	Propriétaire	Gestionnaire	N° parcelles	Surface cadastrale (ha)	Engagements charte
Espalem	CEN Auvergne	M. Cabane	ZM 44	1,479	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux ouverts • Milieux humides • Eléments paysagers
TOTAL				1,479	

La carte représentant la parcelle engagée se situe en annexe.

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2014, l'animateur n'a pas été sollicité pour des projets soumis à évaluation des incidences concernant le site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges ».

3. Suivis scientifiques et techniques

Observatoire des amphibiens

Le site des lacs d'Espalem a été désigné pour faire partie du réseau de suivi dans le cadre de l'Observatoire des amphibiens de la Haute-Loire. Cet observatoire est piloté par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Velay. Le suivi est réalisé tous les deux ans sur le site, le protocole prévoit au moins trois sessions de passages sur le terrain, dont au moins une nocturne.

Le SMAT du Haut-Allier a participé à une session de terrain nocturne avec le CPIE du Velay sur le site des lacs d'Espalem. Au cours de la prospection, plusieurs mâles de Sonneur à Ventre Jaune ont été observés sur le Grand Lac. Les données issues de ce passage sur le terrain sont recensées par le CPIE du Velay. Ces données permettent de suivre l'évolution des populations d'amphibiens à l'échelle du site Natura 2000. Les lacs d'Espalem représentent un site majeur à l'échelle du département de la Haute-Loire grâce à sa grande diversité d'espèces d'amphibiens.

Sur le site du Lac de Lorlanges, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (gestionnaire des parcelles communales) et le CPIE du Velay ont fait une première observation de Sonneur à ventre jaune (au moins 2 mâles chanteurs), sur la grande partie marécageuse. Le CEN et le CPIE du Velay ont par ailleurs observé trois individus de Triton crêté au niveau de la mare pédagogique parmi d'autres reptiles et amphibiens.

Les autres données amphibiens recueillies par le SMAT du Haut-Allier sont systématiquement transmises au CPIE du Velay.

4. Information, communication et sensibilisation

L'information, et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000.

4.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Objectif : Diffuser au grand public les informations relatives à l'animation du site dans tous ses aspects (gestion des habitats et espèces, actions de communication, gestion administrative, etc...)

Le site Internet « Natura 2000 dans le Haut-Allier » diffuse les informations concernant l'ensemble des sites portés et animés par le SMAT du Haut-Allier. Il est disponible à l'adresse URL suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>. Ce site Internet présente les caractéristiques de chaque site Natura 2000, les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire justifiant leur désignation grâce à la possibilité du téléchargement des fiches du MNHN. Par ailleurs, on y retrouve les comptes-rendus de réunions, les bilans d'activités annuels ainsi que les lettres d'informations en version numérique le cas échéant.

Par ailleurs, les actualités permettent de mettre en valeur l'organisation de manifestations organisées par la structure animatrice dans le cadre de sa programmation annuelle en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier.

L'animateur du site a mis à jour les informations, actualités et documentations téléchargeables au cours de l'année 2014.

Le SMAT du Haut-Allier réalise régulièrement une lettre d'information, et met à jour son site Internet. L'animateur a participé à cette communication en rédigeant des textes relatifs à l'animation des sites Natura 2000 destinés au site Internet et à la lettre du SMAT.

Le Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier a lancé un programme de dématérialisation de l'information à l'échelle du territoire du SMAT du Haut-Allier. A cet effet, des textes relatifs aux patrimoines naturel et bâti / architectural de divers sites emblématiques du territoire ont été rédigés. Ces textes, accompagnés d'images, sont destinés à être mis en ligne pour être téléchargés par des Smartphones grâce à des QR Codes (ou Flash-codes) mis en place sur les sites. L'un de ces textes concerne plus particulièrement les lacs d'Espalem, pour lequel l'animateur a effectué une relecture et a apporté ses observations et corrections.

4.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

Echanges avec le CEN Auvergne

Chaque année, le SMAT du Haut-Allier et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne se rencontrent pour échanger sur leurs programmes d'actions respectifs. Certains sites comme celui du lac de Lorlanges concernent à la fois une gestion par le CEN Auvergne et un site Natura 2000, d'où l'intérêt de coordonner les programmes d'actions. Ce rendez-vous annuel est l'occasion d'une véritable

collaboration constructive dans le domaine de la gestion des espaces naturels. L'animateur du SMAT du Haut-Allier a participé à une journée organisée par le CEN Auvergne à l'attention de ses bénévoles à Lorlanges. Ce fut l'occasion d'échanger sur la gestion du site (Lac de Lorlanges, verger conservatoire, lacs d'Espalem) et de présenter le rôle de Natura 2000 dans les actions en cours ou à venir.

4.3 Communication / Animation auprès de scolaires

Foire bio de Langeac

Chaque année, à l'occasion de la Foire Bio de Langeac, le SMAT du Haut-Allier est sollicité pour des interventions auprès de scolaires d'écoles primaires de Langeac, Mazeyrat d'Allier, Lachaud-Curmilhac et Pinols. Cette année, la thématique du jardinage écologique était au cœur de la manifestation. Les animateurs Natura 2000 ont réalisé des interventions sur la thématique des animaux « amis du jardinier », insectes et autres. Il s'agit d'une occasion particulièrement opportune de faire découvrir aux scolaires les intérêts de la préservation de la biodiversité. Près d'une centaine d'élèves ont ainsi été sensibilisés lors de cette journée.

4.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animateur a participé en tant que stagiaire à une formation sur la gestion des prairies naturelles et identification des bivalves et écrevisses au printemps 2014.

Cette formation a été proposée par la Cant'ADEAR, structure spécialisée dans l'accompagnement et la formation agricole dans le département du Cantal. L'animateur a participé à deux journées de formation, alternant apports théoriques et application sur le terrain, en avril 2014 à Apchat (63) puis à Loubaresse (15). L'intervenant, Cyril Agreil (entreprise Scopela), a présenté les différentes méthodes de valorisation de l'herbe au sein d'une prairie naturelle, et les cycles naturels de la végétation à prendre en compte dans sa gestion.

Ces deux journées ont permis à l'animateur de découvrir les principes d'une gestion durable des prairies naturelles, privilégiant les cycles naturels et la diversité de la végétation tout en étant économiquement rentable. Les principes acquis pourront être diffusés à l'occasion de la rencontre d'agriculteurs, et être pris en compte dans la mesure du possible au niveau des nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques.

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

5.1 Suivi des autres démarches en lien avec le site

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- **Réunion des structures animatrices** Natura 2000 en Haute-Loire (9 décembre 2014 au Puy-en-Velay)
- **Séminaire régional** Natura 2000, organisé par la DREAL Auvergne les 18 et 19 septembre 2014 dans le département de l'Allier. Ce rendez-vous est l'occasion de s'informer sur les actualités du réseau Natura 2000, des fonds européens, des nouvelles dispositions réglementaires, etc... mais aussi de voir sur le terrain des réalisations faites dans le cadre de contrats Natura 2000.

Intitulé	Partenaires ou contacts (le cas échéant)	Rôle / intervention de la structure animatrice
Partage des données habitats	Conservatoire botanique national du Massif-Central (CBNMC)	Fourniture des rapports d'études et bases de données relatifs à la végétation et aux habitats naturels en sites Natura 2000.
Plan régional d'actions (PRA) en faveur du Sonneur à ventre jaune	CEN Auvergne Comité de pilotage du PRA	Participation à la réunion du 2 décembre à Clermont-Ferrand, lien avec les actions en faveur du Sonneur à ventre jaune conduites sur les sites Natura 2000.
Schéma départemental des carrières de la Haute-Loire	DREAL Auvergne	Relecture du rapport environnemental et du projet de SDC, apport de remarques sur la prise en compte de certains enjeux et transmission à la DREAL Auvergne.
Gestion des risques naturels et technologiques	DDT de la Haute-Loire	Sollicitation des structures animatrices de la Haute-Loire par la DDT 43. L'objectif de ce travail est la détermination et le zonage d'enjeux primordiaux à l'échelle des sites Natura 2000, pour lesquels il existe un risque d'altération ou de destruction dans le cas des situations d'urgence (Incendies, inondations, pollutions, etc ...). Afin d'éviter ou de limiter ces destructions lors des interventions des services de sécurité civile lorsque cela est possible, la connaissance des zones à enjeux forts est primordiale. Le travail se poursuivra durant l'année 2015.

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

6.1 Organisation de la gouvernance du site

- Organisation de la gouvernance du site Natura 2000

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Lacs d'Espalem et de Lorlanges" a été réuni le **11 juin** 2014 à la mairie d'Espalem, sous la présidence de Didier SOULIER, Maire de Lorlanges. Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan des actions de l'année 2013 et de présenter les actions programmées en 2014. 10 membres du Comité de pilotage étaient présents à cette réunion.

- Base de données pour l'envoi électronique des documents aux membres du Comité de pilotage

Le SMAT du Haut-Allier, dans un souci d'économie des ressources, a demandé par courrier postal à chacun des membres du Comité de pilotage du site s'il souhaitait recevoir tous les documents et invitations relatifs à Natura 2000 uniquement par voie électronique (par e-mail). 12 membres ont à ce jour répondu favorablement sur un total de 32, soit légèrement plus du tiers des membres. Ceux qui n'ont pas répondu ou ont répondu défavorablement continueront à recevoir les documents en version papier.

- Participation à la gouvernance de la structure animatrice

L'organe décisionnel du SMAT du Haut-Allier est le Comité Syndical, composé d'élus de chacune des communes du SMAT, et d'élus du Conseil Général de la Haute-Loire. L'animateur participe à l'organisation des réunions du Comité syndical, et présente régulièrement les actions réalisées au titre de la politique Natura 2000. Ces actions sont également présentées au cours des réunions de la Commission Environnement du SMAT du Haut-Allier, et au cours des réunions d'équipe organisée avec les agents de chaque service.

6.2 Gestion administrative et financière

- Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2013 et 2014. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

- **Programme d'action prévisionnel 2015**

A partir du programme d'actions prévisionnel du DOCOB, ainsi que du bilan des actions précédentes, le SMAT a élaboré un programme prévisionnel pour l'année 2015.

- **Demande de financements**

La cellule environnement du SMAT a élaboré une demande de financement pour la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB en 2015, sur la base du programme prévisionnel dressé précédemment. La demande de subventions concernait seulement le premier semestre de l'année 2015, financé à 100 % par des fonds de l'Etat. Cette demande a été transmise à la DREAL Auvergne, service instructeur des dossiers de financement Natura 2000.

Pour le premier semestre 2015, les actions suivantes ont été inscrites à la demande d'aide :

Intitulé actions N° action DOCOB	Dépenses		Recettes
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)
Action DOCOB 3 Animation / mise en œuvre du DOCOB	Coûts salariaux		
	- animateur 1	85,81 €	85,81 €
	- animateur 2	1 140,30 €	1 140,30 €
	- Direction	255,74 €	255,74 €
	- Comptabilité \ finances	173,86 €	173,86 €
	- Secrétariat 1	133,35 €	133,35 €
	- Secrétariat 2	134,51 €	134,51 €
	Frais professionnels	15,25 €	15,25 €
	Coûts de fonctionnement structure et spécifiques :	272,34 €	272,34 €
TOTAL		2 211,16 €	2 211,16 €

- **Mise à jour de la base de données SUDOCO**

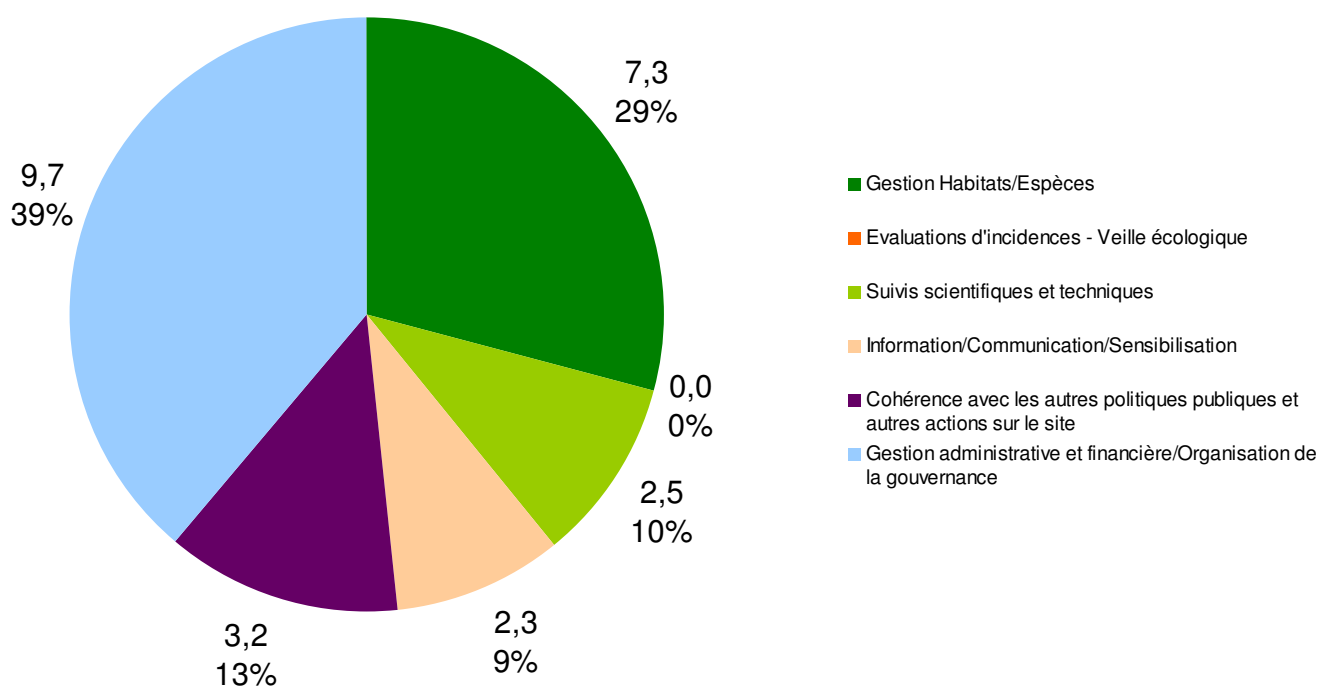
La mise à jour de la base de données s'est poursuivie en 2014, elle n'est cependant pas achevée. Ce travail se poursuivra au cours de l'année 2015.

III. Synthèse de l'animation 2014 sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation (nombre de jours et % correspondant) consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent :

Répartition du temps d'animation sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges" Année 2014



On note que la gestion administrative et financière est l'activité qui représente la plus grande part de l'animation. Elle ne représente cependant pas un nombre de journées disproportionné, et inclut l'organisation de la réunion du Comité de pilotage, qui reste un moment important dans la vie du site Natura 2000. La gestion des habitats et des espèces a représenté un temps relativement important avec la contribution à l'élaboration de la candidature aux PAEC (dossier "Sianne et bas-Alagnon"). Malheureusement, ce travail n'a pas permis d'obtenir les résultats escomptés dans la mesure où il n'a pas été retenu. Il pourra néanmoins être valorisé dans le cadre d'une nouvelle candidature en 2015. L'absence de temps consacré à l'évaluation des incidences est cohérente puisqu'aucun projet relatif à ce site Natura 2000 n'a été présenté à l'animateur en 2014. Les suivis scientifiques et techniques ont représenté une part moins importante de l'animation par rapport à ce qui était attendu. Cela provient du fait que le SMAT n'a pas pu participer à l'ensemble des prospections amphibiens avec le CPIE du Velay.

2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2014 sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges" (Convention n°2013-35) :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé	Autofinancement SMAT
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	6 329,81 €	3 601,60 €	2 750,70 €	8,01 €
Frais professionnels		30,50 €			
TOTAL (Réalisé 2014)		6 360,31 €	3 601,60 €	2 750,70 €	8,01 €

A Langeac, le 26 Février 2015

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Guy Vissac



Annexes

Carte de localisation de la parcelle engagée dans la Charte Natura 2000 en 2014 sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"

Source : SMAT du Haut-Allier

Site Natura 2000 "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"
Contractualisation Charte Natura 2000
Charte Natura 2000 CEN AUvergne / M. Cabane - Année 2014

